

**Championnat national de course d'orientation
8, 9 et 10 mai 2019 à Baugé (49)**



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277 rue St Jacques - 75 240 PARIS Cedex 05
Tél : 01 44 41 48 55 - fax : 01 43 29 96 88
Courriel : f-mory@ugsel.org



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONTACT	Brigitte Garreau UGSEL Maine et Loire 5 rue du Haut Pressoir - BP 61028 49010 ANGERS Cedex 01 Tél. : 02.41.68.37.19 / 06 82 42 44 56 Courriel : cougsel@gmail.com
ACCES	Train: gare d'ANGERS ou SAUMUR à 35 kms de Baugé Des minibus sont possibles à la location en gare d'Angers (Europcar, Avis, Hertz, Sixt, Rentacar). Nous pouvons également affréter un bus pour les groupes plus nombreux. (tarif sur le questionnaire)
ACCUEIL	Collège Notre Dame - 2 route de Sainte Catherine - 49150 Baugé
LIEU DE COMPETITION	Forêt domaniale de Chandelais. Autorisation et partenariat ONF. Aucun compétiteur ne doit être présent en forêt la veille de la compétition.
TRANSPORTS	Toute demande de navette sur Baugé est à faire obligatoirement sur le questionnaire. Aucun transport supplémentaire ne sera possible au dernier moment. Hébergement / collège : 18 kms. Aucune navette en dehors des lieux d'hébergement proposés par l'organisateur.
HEBERGEMENT	3 sites différents sont proposés à proximité de la compétition. Merci de respecter la charte éthique pour les hébergements et la restauration. Répartition sur les différents hébergements en fonction des effectifs. Prévoir un duvet.
RESTAURATION	Elle aura lieu sur le site d'hébergement pour le mercredi soir. Collège Notre Dame à Baugé le jeudi midi, jeudi soir et vendredi midi (panier repas)
DROITS D'ENGAGEMENT	11,50 € par élève à joindre au questionnaire d'organisation
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée pour la participation aux championnats nationaux 2019 est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).
PASTORALE	Un temps est prévu à l'accueil du championnat.
QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION	A renvoyer impérativement le <u>26 avril 2019 au plus tard</u>
REMISE DES RECOMPENSES	Judi 9 mai à 18h pour le championnat en équipes Vendredi 10 mai 2019 pour le championnat individuel
SOUVENIR	Un souvenir du championnat sera remis à chaque participant.
ANIMATION	Animation à l'accueil, le jeudi 9 mai en après-midi et pendant la soirée. Une mini-épreuve de CO sera proposée en joëlette. Si vous souhaitez faire participer des élèves en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS SPORTIFS	Se référer aux règlements généraux 2016/2020, règlements spécifiques 2018/2019 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org et à la charte éthique
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	à déterminer
REPRESENTANT CTN	Roger LE GALL
LICENCES	Elles seront vérifiées à l'accueil du mercredi 8 mai. (conformément aux règlements généraux de l'UGSEL) Un contrôle du classement FFCO sera également réalisé avant la compétition ou sur réclamation. <u>Point de vigilance</u> sur l' article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrement.
PUCES	Elles seront distribuées à la réunion technique sous réserve du dépôt du chèque de caution
TENUE	Elle doit être identique pour tous les élèves d'un même établissement. Les tenues de clubs sont interdites. Des dossards sont distribués pour l'épreuve par équipes.
MATERIEL	La montre, la boussole et le sifflet sont obligatoires (montre connectée interdite)
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments
DISCIPLINE	Les accompagnateurs des élèves (parents, professeurs d'EPS, autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs élèves sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient occasionner au cours de leur séjour
VOLS	L'UGSEL Maine et Loire décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller
SERVICE MEDICAL	Un médecin sera présent sur les 2 demi-journées de compétition. Merci de sensibiliser les élèves à la surveillance de la présence éventuelle des tiques et à la nécessité d'effectuer une surveillance à l'issue du passage en forêt.
POINTS SPECIFIQUES	Des guêtres sont recommandées ou au moins une tenue couvrant les jambes. Conformément au règlement spécifique, deux classements différents seront réalisés : promotionnel et élite.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE LA COURSE D'ORIENTATION 2019

Mercredi 8 mai 2019

- 17h00/18h00 : Accueil au collège et espace convivial (vérification des licences)
Merci d'être ponctuel afin de respecter les horaires des repas sur les lieux des hébergements.
- 18h00: Présentation du championnat pour les enseignants. Réunion technique.
- 19h00 : Départ pour les lieux d'hébergement.
Repas sur les lieux d'hébergement

Jeudi 9 mai 2019

- 7H15 : Petit-déjeuner sur les lieux d'hébergement
- 8h00 : Départ pour la compétition "par équipe"
- 9h30 : Début de la compétition "par équipe". Départ échelonné.
- 13h00 : Repas au self du collège
- 14h30 : Activités ludiques
- 18h00 : Remise des récompenses du championnat par équipe
- 19h00 : Repas au collège
- 20H00 : Soirée animation au collège
- 21h30 : Retour aux hébergements

Vendredi 10 mai 2019

- 7h00 : Petit-déjeuner et rangement des chambres
- 8h00 : Départ pour la compétition individuelle
- 9h00 : Début de la compétition individuelle : départs échelonnés.
- 12h00 : Remise des récompenses au collège + Distribution des paniers repas
(Douches possibles)

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org